

Solidarité agricole

Septembre 2016, vol. 29, n° 4



L'Union des producteurs agricoles

ÉDITORIAL



François Bourassa, président

Du choc des idées jaillit la lumière

Après avoir fait la danse de la pluie, nous voici enfin exaucés. Pas d'eau, pas de vie. Tous les producteurs se réjouissent, même les plus urbains.

La canicule amène chaleur et humidité ce qui augmente les risques de tornade ou de grêle. Cet été, certains secteurs ont été durement touchés. Une bergerie s'est envolée. Des fruits et légumes ont été détruits par la grêle. Voilà pourquoi il nous

faut avoir accès à des programmes de sécurité du revenu et d'assurance adaptés à chaque type de production. J'en profite pour remercier les personnes qui ont aidé à ramasser les dégâts.

Notre ministre de l'Agriculture n'a pas pris beaucoup de vacances. Après avoir mis fin à l'ASRA dans trois productions, il a abrogé le règlement sur les fruits et légumes frais entraînant ainsi la fin de l'obligation d'identifier les produits du Québec. Un tollé de protestations des producteurs et des consommateurs s'en est suivi. Pierre Paradis a dû reculer. Pire qu'une erreur, cela démontre un manque de vision et de consultation.

Les décisions de ce gouvernement reflètent une flagrante inconscience de l'importance économique du secteur agroalimentaire. Personne n'a encore répondu aux multiples demandes d'investissement en recherche et développement ou dans des programmes facilitant la mise à niveau des installations d'élevage afin qu'elles répondent aux nouvelles normes de bien-être animal.

L'action collective, quant à elle, a encore une fois démontré sa pertinence pour l'agriculture. Les récoltes abondantes de petits fruits ayant provoqué la baisse des prix et des difficultés à écouler la production, le regroupement des producteurs a facilité les négociations avec les distributeurs. Ensemble, ils ont trouvé des solutions.

Les détracteurs de la gestion de l'offre n'ont pas pris de vacances non plus. Les pseudo-connaisseurs et les politiciens en manque d'attention font miroiter que le libre marché provoquerait des baisses de prix pour les consommateurs. Pourtant, partout sur la planète, la preuve a été faite ; les producteurs ont encaissé des baisses de prix de 30 à 50 %. En revanche, le prix de détail n'a toujours pas baissé.

Beaucoup d'efforts sont encore nécessaires pour régler le problème du lait diafiltré. Il semble qu'une entente récente améliorera la situation. La baisse du prix de 6 % en juillet crée néanmoins beaucoup de mécontentement chez les producteurs et engendre la division. Rappelons-nous que rester unis demeure notre arme la plus forte. Ce sont les décisions prises unilatéralement en Ontario qui ont miné notre rapport de force.

D'autres dossiers occuperont vos représentants cet automne comme les changements au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCFTA). C'est aussi la saison des réunions pour les syndicats locaux et spécialisés. N'ayez pas peur d'exprimer vos idées. Participez. C'est du choc des idées que jaillit la lumière.

Élection à la vice-présidence

Il y aura élection à la vice-présidence de la Fédération de l'UPA-Estrie à l'assemblée générale du 19 octobre 2016.

Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Fédération de l'UPA-Estrie. Ces bulletins doivent être complétés et déposés à la Fédération de l'UPA-Estrie avant le 11 octobre 2016 à 16 h 30.

Election for the vice-president's chair

There will be an election for the vice-president's chair at the General Assembly October 19, 2016.

The nomination forms are available at the Fédération de l'UPA-Estrie. These forms must be completed and returned to the Fédération de l'UPA-Estrie, before 4:30 p.m., October 11, 2016.

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie

4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

Sans frais 1855 741-8905

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 900 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCER VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905

vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 14 octobre 2016
Date de parution : 2 novembre 2016

Dans ce numéro :

Comment économiser 10 000 \$... 3
Prévention face à l'agrile du frêne.. 5
Expo San-T-Sols 2^e édition 6-7
Portes ouvertes sur 8 fermes 10-11
Les EPE ont 50 ans..... 16
Autocueillette : juin à décembre 19

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprise	Membres	Production	Syndicat local
1.		Gabriel Audet	Foin	Coaticook
2.	Ferme Vallée-Lactée Inc.	David Maurice & Roch Richard	Laitière	Val-Saint-François et Sherbrooke
3.	L'Agneau maraîcher SENC	France Marois & Tommy Gagné-Sansfaçon	Ovine & maraîchère	Val-Saint-François et Sherbrooke
4.		Roger Roy	Chevaux	Val-Saint-François et Sherbrooke

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Petites annonces de paille

Vous désirez vendre ou acheter de la paille? Les Producteurs de grains du Québec disposent d'un portail où vous pouvez consulter et faire paraître une annonce, et ce, gratuitement. Voici l'adresse à consulter :

www.pgg.ca/articles/services-dinformation-sur-les-marches/autres/la-paille-annoncee

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

SYNDICAT LOCAL	DATE - 2016	HEURE	ENDROIT
COATICOOK	28 septembre	18 h / Souper 20 h / AGA	Club de golf de Coaticook 660, rue Merrill, Coaticook
DES SOURCES	15 septembre	18 h 30 / Souper 20 h / AGA	Le P'tit Bonheur de Saint-Camille 126, rue Miquelon Saint-Camille
FRONTENAC	À définir		
GRANIT	25 septembre	11 h / Brunch 12 h 30 / AGA	Centre communautaire Notre-Dame-des-Bois 35, route de l'Église Notre-Dame-des-Bois
HAUT-SAINT-FRANÇOIS	18 septembre	10 h 30 / Brunch 12 h 30 / AGA	Salle Guy-Veilleux 75, rue Castonguay Cookshire
MEMPHRÉMAGOG	22 septembre	19 h 30	Érablière Magolait 1540, chemin Ayer's Cliff Magog
VAL-SAINT-FRANÇOIS / SHERBROOKE	15 septembre	18 h / Souper 19 h 30 / AGA	À définir

FÉDÉRATION DE L'UPA-ESTRIE	19 octobre	9 h 30 / AGA	Centre Julien-Ducharme 1671, chemin Duplessis à Sherbrooke
----------------------------	------------	--------------	---

Sanctions administratives pécuniaires (SAP)

Quoi faire pour économiser jusqu'à 10 000 \$

François Thomas, responsable de l'aménagement, de l'environnement et de la faune

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dispose désormais d'un outil supplémentaire afin d'exercer son rôle de surveillance et de contrôle du respect de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). En effet, le régime des sanctions administratives pécuniaires (SAP) est distinct du régime pénal. En plus de la SAP et la poursuite pénale, un même manquement peut faire l'objet de mesures administratives ou de mesures judiciaires civiles.

Un avis de non-conformité informe la personne concernée lorsqu'un manquement à la LQE est constaté. Cet avis constitue un avis préalable à la SAP. L'imposition de la SAP se fait ensuite par l'envoi d'un avis de réclamation qui indiquera le montant réclamé, les motifs ainsi que le délai à compter duquel il porte intérêt. Le montant d'une SAP ne fait l'objet d'aucune discrétion et il est fixé selon la gravité objective du ou des manquements en fonction des critères suivants :



- la nature du manquement;
- la gravité objective du manquement;
- la gravité des conséquences réelles ou appréhendées du manquement;
- la vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché;
- le caractère répétitif de ce manquement ou d'autres manquements ;
- le comportement du contrevenant avant ou après le manquement, dont les actions prises pour y remédier ou pour réparer les préjudices ou dommages causés;
- les résultats recherchés;
- l'historique environnemental du contrevenant.

Type de manquement	Exigence réglementaire
Mineur	<ul style="list-style-type: none">• Détenir un exemplaire du bail relatif à une entente• Détenir un registre de stockage pour amas au champ• Présence d'un repère de la sortie du drain de la fosse
Modéré	<ul style="list-style-type: none">• Équipement d'évacuation des déjections animales en parfait état d'étanchéité• Évacuer les déjections animales entreposées dans un ouvrage de stockage avant tout débordement
Grave	<ul style="list-style-type: none">• Épandage interdit sur sol gelé ou enneigé• Épandage interdit dans un cours d'eau et dans la bande riveraine

CATÉGORIES	PERSONNE PHYSIQUE	PERSONNE MORALE
A+	2 500 \$	10 000 \$
A	2 000 \$	10 000 \$
B+	1 500 \$	7 500 \$
B	1 000 \$	5 000 \$
C+	750 \$	3 500 \$
C	500 \$	2 500 \$
D+	350 \$	1 500 \$
D	250 \$	1 000 \$

Quoi faire?!

Dans un premier temps, il est très important d'ouvrir son courrier! Ensuite, il faut contacter le signataire de l'avis, être proactif et rechercher des solutions qui seraient satisfaisantes pour le fonctionnaire. De plus, il serait utile de confirmer cette entente par écrit le plus rapidement possible.

Si le ministère vous impose une SAP et que vous avez une autre raison que le montant de l'amende de contester, vous avez 30 jours pour demander un réexamen par des personnes relevant d'une autorité administrative distincte. À ce moment, il vous est possible de présenter des observations et de produire des documents pour compléter le dossier.

Ultimement, la décision rendue à la suite du réexamen par le MDDELCC peut être contestée devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) dans un délai de 60 jours. Les principales infractions commises par les producteurs agricoles sont en lien avec les cours d'eau (creusage, rejet de sédiments) et les normes applicables du règlement sur les productions animales (REA). Un registre des SAP émises est accessible en ligne à l'adresse suivante :

www.registres.mddefp.gouv.qc.ca/sanctions/recherche.asp.

CONVOCAATION

Les productrices et producteurs acéricoles sont convoqués à l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs acéricoles de l'Estrie et à l'assemblée de groupe des producteurs acéricoles visés par le Plan conjoint - Région Estrie. Ces assemblées se tiendront :

Date..... Le jeudi 6 octobre 2016

Accueil et inscription..... 19 h

Début de l'assemblée générale 19 h 30

Début de l'assemblée de groupe 22 h

**Endroit..... Salle des loisirs Guy-Veilleux
75, rue Castonguay
Cookshire (Québec) JOB 1M0**



Avis de nomination

Bienvenue à Dominique Desautels au poste de conseillère à la vie syndicale

Diane Lacroix, directrice régionale

Détentrice d'un baccalauréat en sciences humaines, profil histoire et sciences politiques (1994) ainsi que d'un diplôme de 2^e cycle en leadership public (2011), Dominique Desautels est aussi inscrite à la maîtrise en études politiques appliquées de l'Université de Sherbrooke.



Elle a œuvré principalement dans le développement régional, d'abord comme agente d'information au Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke de 1997 à 2003 puis comme coordonnatrice au développement jeunesse pour le Forum jeunesse Estrie jusqu'en 2009. Dominique a aussi été conseillère en développement à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de 2009 à 2015. Depuis la fermeture de la CRÉ elle a été chargée de projet en développement régional pour la table des MRC de l'Estrie et pour la MRC des Sources.

Dominique Desautels agira à titre de conseillère à la vie syndicale en remplacement de Stéphanie Forcier durant son congé de maternité. Elle s'occupera principalement du Syndicat local de l'UPA de Coaticook, des Producteurs de grains de l'Estrie, du comité fermes de petite taille et de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec en Estrie.

Sa philosophie :

"La logique vous mènera d'un point A à un point B. L'imagination vous mènera partout" Albert Einstein, physicien

Stratégie sylvicole de prévention face aux insectes exotiques envahissants

Le cas de l'agrile du frêne

Olivier Côté, ing.f., responsable de la certification forestière, SPFSQ

Comme la région de l'Estrie est hors de la zone réglementée, mais que l'agrile du frêne est considéré comme présent dans toute la Montérégie, nous vous présentons des stratégies non pas pour éliminer l'agrile du frêne, mais pour aménager vos peuplements de façon à les maintenir en santé. Augmenter la diversité de la forêt aidera à diminuer les infestations d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne. Pour bien commencer, il est important de savoir identifier et dépister les signes et symptômes de l'agrile du frêne en milieu forestier.

Signes et symptômes :

1. Cime éclaircie des arbres en bordure de champs;
2. Dommages de pics;
3. Fentes dans l'écorce;
4. Dépérissement des pousses adventives;
5. État du tronc de l'arbre;
6. État des cimes des frênes;
7. Présence d'alimentation de pics et d'écureuils.

Techniques d'évaluation visuelle

Des inspections visuelles et des activités de surveillance sont cruciales pour la détection de l'agrile du frêne. Lors d'une marche à travers votre boisé, il est préférable de regarder de près quelques tiges de frênes. Veillez à ce que vos activités de surveillance s'inscrivent dans une routine régulière. Il est souvent difficile de détecter l'agrile du frêne avant que l'infestation ne devienne grave. En effet, l'agrile passe la majorité de son cycle de vie sous l'écorce.

Gestion sylvicole face aux insectes exotiques envahissants

Il est important de favoriser des activités d'aménagement forestier permettant de conserver votre boisé en santé. Les boisés en bonne santé sont souvent composés d'un large éventail d'espèces de différents âges et tailles. Cela favorise la capacité d'adaptation de votre boisé face aux épidémies d'insectes. Une zone de quarantaine a été établie par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), sous l'autorité de la *Loi sur la protection des végétaux*, pour aider à contrôler la propagation de l'agrile du frêne. Cette quarantaine limite la circulation de matériaux de frênes entre le 1^{er} octobre et le 31 mars.

Stratégie de base recommandée pour l'Estrie

- Suivre la progression de l'agrile du frêne.
- Accroître la diversité d'essences et réduire la composante de frêne.

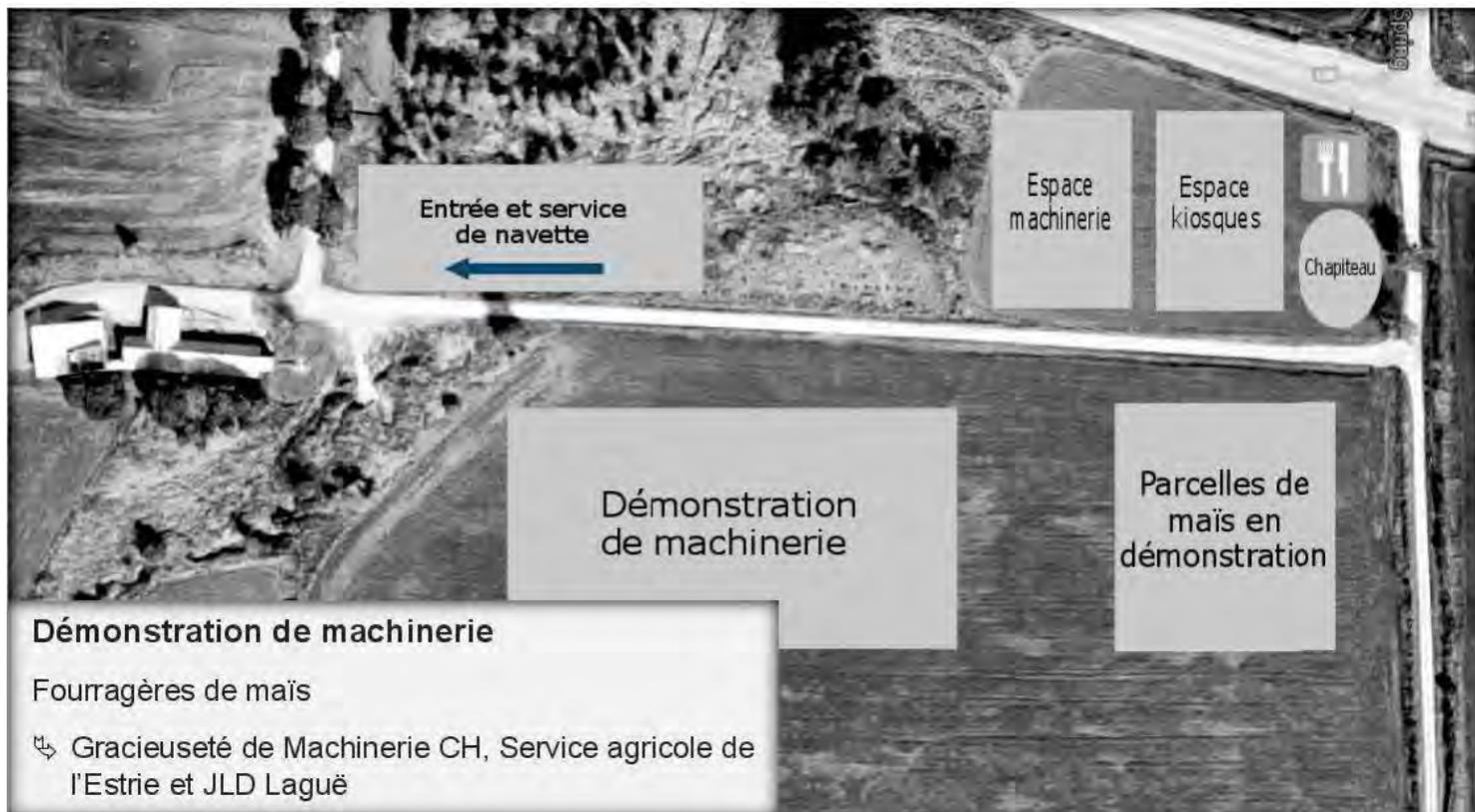
Recommandations générales aux producteurs de l'Estrie:

- Conserver le frêne pour la biodiversité, les habitats fauniques et les sources de semences.
- Récolter les arbres de valeur en priorité.
- Maintenir des frênes vigoureux jusqu'à l'arrivée de l'agrile du frêne.
- Encourager la régénération d'autres essences désirables ou planter en sous-bois si des sources naturelles de régénération ne sont pas disponibles.

En somme, on ne pourra pas éliminer l'agrile du frêne, mais il sera important d'aménager vos peuplements pour les maintenir en santé tout en augmentant la diversité de la forêt ce qui aidera à diminuer les infestations d'espèces exotiques envahissantes. Consultez un ingénieur forestier pour obtenir la meilleure prescription pour le peuplement de votre boisé. Une liste de consultants exerçant en Estrie est disponible sur le site : www.spbestrie.qc.ca/les-programmes.



Figure 1. Signes et symptômes témoignant de la présence de l'agrile du frêne : A) alimentation de pics, B) alimentation d'écureuils, C) présence de la cochenille virgule du pommier et D) production abondante de graines.
Source : Ressources naturelles Canada



Démonstration de machinerie

Fourragères de maïs

↗ Gracieuseté de Machinerie CH, Service agricole de l'Estrie et JLD Laguë

Espace machinerie

- ↗ Machinerie CH
- ↗ Équipement R.M. Nadeau
- ↗ Excel KO
- ↗ JLD Laguë
- ↗ Service agricole de l'Estrie
- ↗ Automobiles Valestrie inc.
- ↗ L'Ami Denis

Espace Kiosque

- ↗ MAPAQ / Caravane Santé des sols
- ↗ Agriculture et Agroalimentaire Canada
- ↗ Agri-Analyse Laboratoire
- ↗ Agro Enviro Lab
- ↗ UPA-Estrie
- ↗ ADJM, AEF, Global et Novapur
- ↗ ADS Canada
- ↗ Banque Nationale
- ↗ Club agroenvironnemental de l'Estrie
- ↗ Coop des Cantons
- ↗ Équipements Y. Perreault inc.
- ↗ Logiag inc.
- ↗ Pierre Chouinard & Fils
- ↗ Promutuel Coaticook Sherbrooke
- ↗ Semestrie inc.
- ↗ Synagri
- ↗ Technico-Lait
- ↗ Ville de Sherbrooke
- ↗ William Houde

Parcelles de démonstration

Country Farm – DeDell – Dekalb – Dow - Elite – Maikex - Pickseed – Pioneer – Pride – MAPAQ – Club agroenvironnemental de l'Estrie

Thématiques abordées dans les kiosques

Agriculture de précision – Cultures de couverture
 Drainage des sols – Évaluation de la santé des sols - Financement et produits internationaux – Indicateurs de physique et de biologie des sols - Machinerie, véhicules et équipement – Phytoprotection - Principe des 4B (bon produit, bon moment, bon endroit, bonne dose) – Produits fertilisants – Profils de sols - Régie intensive – Rentabilité des cultures - etc.

Des projets de recherche à découvrir

Analyse de plantes comme outil de précision des besoins en N et en P des cultures – Horticulture de précision – Gestion de l'azote avec webSCAN
 Plateforme de biovigilance – etc.



en collaboration avec



14 septembre 2016 de 8 h 30 à 16 h 30

Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc
2000, rue Collège, Sherbrooke (arrondissement de Lennoxville)

Événement agricole unique en Estrie !



Démonstrations de
machineries agricoles



Exposants et
nouvelles technologies



Parcelles d'hybrides de maïs



Volet horticole
plantes pérennes,
engrais verts et profil de sol

Événement gratuit. Cantines présentes sur place.

Conférences



Mauvaises herbes
les comprendre pour mieux
les contrôler mécaniquement

Maryse Leblanc
experte en malherbologie et
en régie des cultures à l'IRDA



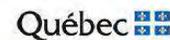
Témoignage d'un « essayeux »
Comment je cultive mon sol pour
produire plus

Paul Caplette
Producteur agricole
Céréales Bellevue à Saint-Robert

Commandité par



Organisé en partenariat



Ce projet a été réalisé en vertu du volet 1 du programme Prime-Vert 2013-2018 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Ateliers de perfectionnement 2016 – 2017



Titre de la formation	Nombre d'heures	Formateur	Lieu	Date	Coût producteur agricole	
					taxes en sus	avec taxes
APICULTURE						
Introduction à l'apiculture	44	André Pettigrew	Sherbrooke	Février	70 \$	80 \$
ACÉRICULTURE ET FORESTERIE						
Abattage d'arbres sécuritaire : certification CSST	16	Éric Quirion	Coaticook Coaticook Magog	19, 26, 27 nov. 7, 14, 15 janv. 13, 20, 21 mai	280 \$	322 \$
Affûtage et entretien d'une scie à chaîne	12	Éric Quirion	Coaticook	28, 29 janv.	37 \$	43 \$
Transformation des produits de l'érable	12	Doris Dallaire	Coaticook ou Lac-Mégantic	15, 16 octobre	37 \$	43 \$
Friandises et dérivés à l'érable	12	Doris Dallaire	Coaticook ou Lac-Mégantic	3, 4 décembre	37 \$	43 \$
Perfectionnement des produits de l'érable	7	Doris Dallaire	Coaticook ou Lac-Mégantic	11 déc.	32 \$	37 \$
L'univers des défauts de saveurs du sirop d'érable en grands contenants	5.5	Lise Lessard	Lac-Mégantic Sherbrooke Sherbrooke	16 novembre 12 décembre 24 janvier	31 \$	36 \$
Utilisation et calibration des outils de mesure en acériculture	6	Lise Lessard	Lac-Mégantic Sherbrooke	23 novembre 24 novembre	31 \$	36 \$
Culture de champignons	7.5	Stéphane Demers	St-Camille		32,50 \$	37,50 \$
Nouveau Cueillette de champignons forestiers comestibles	7.5	Stéphane Demers	St-Camille	9 septembre	32,50 \$	37,50 \$
AGROENVIRONNEMENT						
Utilisation des pesticides en milieu agricole et dans les bâtiments de ferme	12	Martin Méthot	Sherbrooke ou localité centrale	4, 11 nov. 13, 20 janv. 17, 24 mars 12, 19 mai	375 \$	
Utilisation des pesticides en horticulture et pour travaux à forfait (CD-4, CD-8)	6	Martin Méthot	Sherbrooke ou localité centrale	17 nov. 26 janv. 30 mars 25 mai	Selon le nombre de participants	
Nouveau Le ver de terre un allié indispensable en agriculture		Hélène Beaumont	Sherbrooke			
AGROTOUTISME, COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHÉ						
La promotion démêlée : pour que chaque dollar investi rapporte.	2	Nathalie Cartier	Magog	8 nov.		
PRODUCTION VÉGÉTALE						
Nouveau Initiation à la culture du chanvre	7	Marc Beaulieu	St-Camille	26 août	32 \$	37 \$
Nouveau Culture de plantes médicinales forestières	6	Rudiger Markgraf	Coaticook	12 nov.	31 \$	36 \$
Production d'ail	6	Geneviève Legault	Sherbrooke	Décembre	31 \$	36 \$

Les coûts affichés sont pour les producteurs agricoles. Informez-vous des coûts pour les non-producteurs.

Pour vous inscrire à une formation : www.formationagricole.ca

Il n'est pas trop tard pour nous faire part de vos besoins en formations.

Pour plus d'information : Jessica Mackey, répondante en formation agricole
819 346-8905, poste 114
rfaestrie@upa.qc.ca

Respecter la *Loi sur les normes du travail*

Valérie Giguère, conseillère à la main d'œuvre agricole

Agricarrières a récemment produit des fascicules informatifs destinés aux employeurs agricoles afin de les aider à voir plus clair dans la gestion de leurs ressources humaines. Nous abordons aujourd'hui les cinq éléments à prendre en compte pour respecter la *Loi sur les normes du travail*.

Paiement du salaire

L'employeur a un mois pour remettre au salarié sa 1^{ère} paie. Par la suite, le salaire doit être versé à intervalles réguliers ne dépassant pas 16 jours. Si le jour de paye tombe un jour férié et chômé, le salaire doit être versé le jour ouvrable précédent.

La présence au travail

Un salarié est considéré au travail et doit être payé lorsqu'il est sur les lieux du travail et lorsqu'on lui donne du travail. Il doit aussi être payé pendant les pauses accordés par l'employeur, durant les déplacements exigés par celui-ci et pendant une période d'essai ou de formation. De plus, lorsque le travailleur se présente et qu'il travaille moins de 3 heures, celui-ci doit tout de même être payé pour 3 heures de travail.

Jours fériés, jours chômés et payés

Le salarié qui est obligé de travailler lors d'une journée fériée a droit, en plus de son salaire, à une indemnité, qui correspond à 1/20^e des quatre dernières semaines travaillées, OU à un congé compensatoire pouvant être pris dans les 3 semaines qui précèdent ou qui suivent le jour férié.

Absences

Un travailleur qui doit s'absenter pour des raisons familiales ou parentales a droit à un certain nombre de congés payés et non payés par l'employeur. Un salarié qui compte trois mois de service continu chez le même employeur peut s'absenter du travail, sans salaire, pour cause de maladie, de dons d'organes ou de tissus à des fins de greffes, d'accident ou d'acte criminel.

Repas et hébergement

Dans le cas où l'employeur fournit les repas ou l'hébergement à un employé, voici les montants maximums pouvant être exigés :

Type de repas	Au 1 ^{er} mai 2015 ¹
Déjeuner, dîner ou souper	2,10 \$ par repas
Type d'hébergement	Au 1 ^{er} mai 2015 ¹
Chambre	26,25 \$ par semaine
Logement dont la chambre héberge 4 salariés ou moins	47,24 \$ par semaine
Logement dont la chambre héberge 5 salariés ou plus	31,50 \$ par semaine

¹ Tableau 2015, sujet à changement.

Veillez noter que les fascicules complets sont disponibles sur le site www.agricarrieres.com dans la section bibliothèque, sous l'onglet : Séries OUTILS.

Pour de plus amples informations, contactez Valérie Giguère au 819 346-8905, poste 124 ou à vgiguere@upa.qc.ca.

Bienvenue à Karolina Brzezinska

Diane Lacroix, directrice régionale

Nous sommes heureux de vous annoncer l'embauche de Karolina Brzezinska au poste de secrétaire-réceptionniste de l'UPA-Estrie. En plus de ses fonctions liées à la réception et au travail de secrétariat, Karolina travaillera comme adjointe au Centre d'emploi agricole.

Titulaire d'un baccalauréat en traduction et d'un certificat en langues modernes, Karolina possède aussi plusieurs expériences liées au service à la clientèle, au travail de bureau et à l'horticulture. Nous lui devons d'ailleurs le rafraîchissement de la plate-bande devant l'édifice.



PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016 | 10h à 16h



Une occasion unique de rencontrer huit producteurs de notre région!



L'érable à son meilleur

France Roy et Sylvio Drolet

Acéricole

469, 5e rang, Lac-Drolet



Ferme Donold Lapointe

Aurèle Lapointe et Kevin Ducharme

Production laitière

268 A, rang 2, Lambton



Ferme Fipierre

Francis Fillion et Jean-Luc Fillion

Production laitière

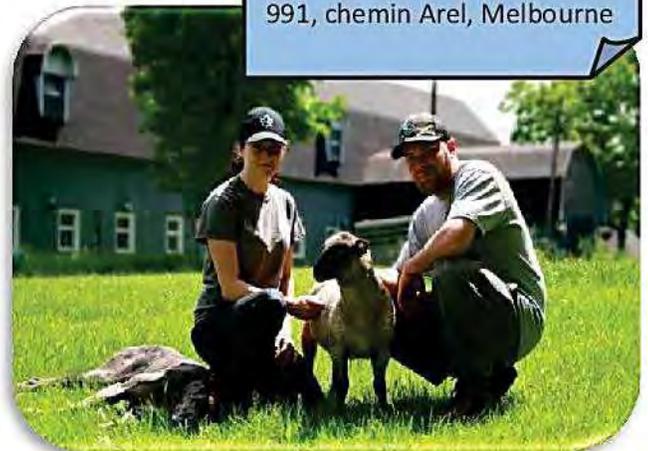
529, 5e rang, Saint-Romain

L'agneau maraîcher

France Marois et Tommy
Gagné Sansfaçon

Agneaux et maraîcher

991, chemin Arel, Melbourne





**Bergerie et Fromagerie
Nouvelle-France**

Marie-Chantal Houde et Jean-Paul
Houde

Brebis laitières et fromage

305, route 243, Racine



Ferme Magolait

Serge Beauvais et France
Demers

Production laitière et
acéricole

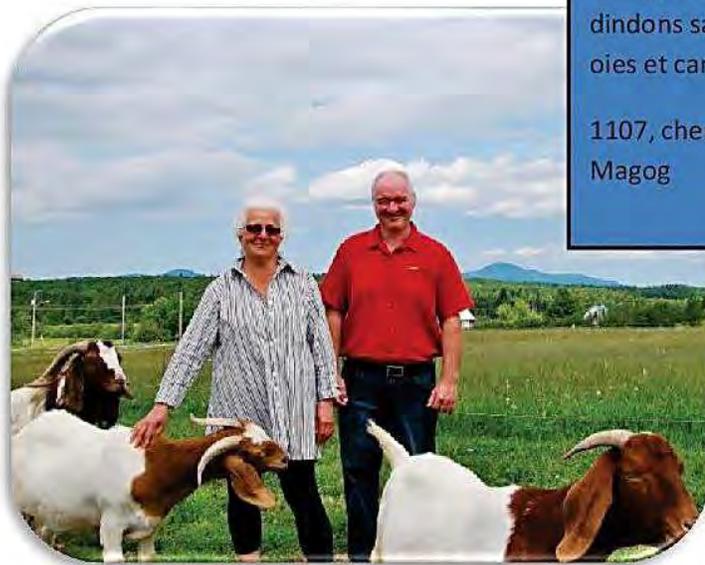
1540, chemind'Ayer's Cliff,
Magog

Ferme Au pied levé

Marie-Thérèse Bonnichon et
Denis Carrier

Bovins Highland, chèvres
Boer, porcs rustiques,
dindons sauvages, pintades,
oies et canards

1107, chemin de Fitch Bay,
Magog



Verger familial CR

Marc Chiasson et Line Ricard

Pommiculture

60, chemin de Fitch Bay, Magog



**Tous les détails sur portesouvertes.upa.qc.ca
Suivez-nous sur Twitter #PortesOuvertesUPA**



Commission scolaire
des Hauts-Cantons
Formation professionnelle

Production animale volet caprin / ovin



Possibilité de
stages
en entreprises

Programmes
éligibles aux
prêts et bourses.

DURÉE DU DEP

1215 heures
TEMPS COMPLET

DONT:

600 heures

consacrées à la
production spécifique
soit cours en classe
et stage en milieu
de travail



Pour les personnes possédant de l'expérience
renseignez-vous sur la Reconnaissance des
Acquis et des Compétences. Vos expériences
reconnues pourraient réduire votre temps de
formation.



Centre de formation
professionnelle de
Coaticook - CRIFA

819 849-9588
crifa.ca

125, rue Morgan, Coaticook
dircrifa@cshc.qc.ca

Vous avez des problèmes de rendements et pensez faire poser des drains? En avez-vous vraiment besoin?



Chloé Boucher-Ravenhorst, ing. jr, agr. conseillère au Club agroenvironnemental de l'Estrie

Le drainage souterrain est une des premières interventions que l'on pense faire lorsque les rendements ne sont pas à la hauteur de nos espérances, avec raison. Le mauvais égouttement des champs diminue la capacité des cultures à aller chercher les éléments fertilisants dans le sol, en plus de réduire la fenêtre de travail au champ.

Attention! Ce qui est perçu comme un problème de drainage souterrain peut cacher d'autres problématiques qui ne seront pas résolues par la pose de drains.

De l'eau qui stagne en surface dans un champ peut provenir d'un problème de compaction. Dans ce cas, l'installation de drains seule n'améliorera pas tellement les rendements. Ils ne seront améliorés qu'au-dessus de la tranchée de drains, là où le sol est décompacté par la machinerie. Il vaut mieux favoriser des pratiques culturales qui vont améliorer la structure du sol (ex.: les engrais verts, les cultures d'automne, le chaulage) et l'infiltration de l'eau.

Un diagnostic de drainage réalisé en collaboration avec un professionnel compétent permet d'identifier les causes du mauvais égouttement afin de mettre de l'avant les solutions les plus efficaces pour maximiser votre investissement. Le diagnostic de drainage commence par une visite au champ pour observer l'état du drainage de surface (fossés, cuvettes, replat, etc.) ainsi que l'état du système de drainage existant (sortie de drain fonctionnelle, positionnement des drains, etc.).

Il est essentiel de compléter la visite par la réalisation de plusieurs profils de sol. L'analyse du profil nous renseigne sur la façon dont l'eau s'infiltré dans le sol. Idéalement, les profils de sol sont réalisés tôt au printemps et sont faits à la pelle mécanique jusqu'à la profondeur de pose des drains. On cherche à identifier, par l'observation de différents paramètres (couleur, texture, structure), les causes du mauvais égouttement (nappe phréatique élevée, nappe perchée, écoulement hypodermique, compaction).

Ce n'est qu'après ces investigations qu'il est possible de déterminer le rôle des drains souterrains dans l'amélioration de l'égouttement.

Parfois, l'amélioration du drainage de surface et l'installation de quelques rangées de drains souterrains bien placés suffisent à faire une différence significative sur les rendements, et ce, pour un coût moindre qu'un drainage systématique.

Le drainage souterrain est une intervention qui coûte cher. Prenez le temps de bien planifier vos travaux en réalisant un bon diagnostic des problématiques afin de prendre des décisions éclairées.

Tél : 819 820-8620

Sans frais : 1 866 820-agro(2476)

Club-info@cae-estrie.com



Stéphanie Durand, agronome du Club agroenvironnemental de l'Estrie, explique le fonctionnement d'un avaloir.



SYNDICAT DES PRODUCTEURS
DE MOUTONS DE L'ESTRIE

Déjà 20 ans depuis le Symposium
international 1996

Le Syndicat des producteurs de
moutons de l'Estrie et ses
partenaires vous convient à
assister à la prochaine édition
visant l'économie de la production
et les nouvelles technologies.

Des entreprises ovines de la région
vous ouvriront leurs portes à cette
occasion le samedi 15 octobre.



Symposium Ovin provincial
14 et 15 octobre 2016

Hôtel Delta – Sherbrooke

...de l'oxygène pour aujourd'hui et demain!

14 octobre: journée de conférences

15 octobre: déjeuner conférence

visites de fermes ovines

Pour information supplémentaire : 819 346-8905, poste 140



Événement à ne pas manquer

À mettre à votre agenda



Nouvelle formule

**Valorisation de la profession
agricole auprès des partenaires**

La Fédération de l'UPA-Estrie est heureuse de vous annoncer la tenue du

Gala Récolte 2017
du syndicalisme agricole et forestier de l'Estrie
qui aura lieu le

21 janvier 2017 à l' Hôtel Chéribourg d' Orford.

Cette soirée rassembleuse, placée sous le thème Récolter le fruit de nos efforts collectifs, soulignera les réalisations de productrices et producteurs agricoles qui se sont démarqués au cours des trois dernières années, aussi bien que les actions de partenaires du secteur agricole qui ont su mettre en place des conditions favorisant le dynamisme et la pérennité de l'agriculture en Estrie.

Dix lauréats seront honorés et remporteront un prix dans l'une ou l'autre des sept catégories, soit **Relève et établissement, Agricultrices de carrière, Foresterie, Agroenvironnement, Développement du milieu agricole, Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est et Famille agricole.**

Vous souhaitez présenter votre candidature?
Contactez Brigitte Tardif au 819 346-8905, poste 140.

Récolter le fruit de nos efforts collectifs

SES ÉTUDES MA PRIORITÉ

Agriculteurs Employeurs Conciliants

Région de Sherbrooke

- > Ferme Sainte-Catherine, Sherbrooke
- > Fédération UPA Estrie, Sherbrooke

MRC de Coaticook

- > Ferme du CIARC, Coaticook
- > Ferme Carbonneau, Coaticook
- > Ferme Hans Stirnimann, Ste-Edwidge-de-Clifton
- > Ferme Miroc, Ste-Edwidge-de-Clifton
- > Ferme Beaudoin et fils, Compton
- > Verger Ferland, Compton
- > Ferme Comptal, Compton
- > Ferme M. Grenier et fils, Stanstead

MRC des Sources

- > Ferme Renédith, Wotton
- > Ferme Philise, Wotton
- > Ferme Arnolait Holsteins, Wotton
- > Ferme La Seigneurie, Saint-Camille

MRC du Haut-St-François

- > Plantation Benoît Labbé, Weedon
- > Ferme Josaphat Girard et fils, Westbury
- > Meunerie Sawyerville inc., Cookshire



> **ENGAGEZ-VOUS !**

SOYEZ RECONNU COMME
EMPLOYEUR-CONCILIANT :

jechoisismonemployeur.com

Producteurs agricoles

PRÉPAREZ VOTRE RELÈVE !

Une main-d'œuvre qualifiée, une relève formée,
ça passe d'abord par la diplomation ou la qualification.

 **conciliation**
études-travail
jechoisismonemployeur.com

Sherbrooke 819 563-1600 | MRC de Memphrémagog 819 843-3007 | MRC du Val-Saint-François 819 845-5900 | MRC des Sources 819 879-7667
MRC du Haut-Saint-François 819 832-1513 | MRC du Granit 819 583-1101 | MRC de Coaticook 819 849-0440



**DES HOMMES ET DES FEMMES
FIERS D'INNOVER ET
RESPONSABLES PAR NATURE.**

www.lcseleveursdeporcsduquebec.com

**Les Éleveurs
de porcs de l'Estrie**

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

SHERBROOKE
T'EN BOUCHE UN COIN
TENDANCE ♦ GASTRONOMIE ♦ PLAISIR

Pour une 3^e année consécutive, Les Éleveurs de porcs de l'Estrie étaient partenaire majeur de l'événement gastronomique **Sherbrooke t'en bouche un coin (STEBUC)**, et plus particulièrement du concours culinaire **Cuisinez Cochon**. La compétition, se déroulant à l'OMG Resto et réunissant 12 chefs de la région, fut un vif succès.

Les juges ont été grandement impressionnés par la compétition malgré l'utilisation imposée du haut de surlonge comme pièce principale. Le Porc du Québec a été plus que mis en valeur. Suzy Rainville, Kevin Ranger et Mathieu Cayer Brunet du Restaurant Baumann Smokehouse de Sherbrooke ont remporté le prix du jury. Daniel Charbonneau de l'Empreinte a, quant à lui, remporté le prix du public.



Malgré le temps froid et pluvieux, plus de 8 000 personnes ont participé aux festivités de **Sherbrooke t'en bouche un coin (STEBUC)** qui se déroulaient les 10, 11 et 12 juin dernier. Une campagne promotionnelle a aussi été menée à l'échelle provinciale.

50 ANS
Les Éleveurs
de porcs de l'Estrie



Les Éleveurs de porcs de l'Estrie ont maintenant 50 ans. Le 2 juin 1966, 76 cultivateurs se réunissaient à la salle des Sciences de l'Université de Sherbrooke pour créer le Syndicat des propriétaires de porcs de l'Estrie. Les objectifs étaient de défendre les intérêts des cultivateurs, structurer les productions agricoles et mettre sur pied un plan conjoint.

Pour souligner les festivités entourant le 50^e et pour reconnaître les efforts d'hommes et de femmes ayant œuvré à l'avancement de la production porcine au Québec, les Éleveurs de porcs de l'Estrie ont organisé, le 7 juillet dernier, un souper précédé d'une journée de golf. Une cinquantaine d'éleveurs de porcs de l'Estrie ont participé à l'événement.

« Si les 50 dernières années sont garantes des 50 prochaines, je prédis beaucoup de succès à notre organisation et aux éleveurs de porcs qui osent se projeter aussi loin en 2016 ! » a conclu Jocelyn St-Laurent, président des Éleveurs de porcs de l'Estrie.

Passionnés et déterminés comme au premier jour

Les dossiers chauds du Granit

François Roberge, conseiller à la vie syndicale



Voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic

Le Syndicat local de l'UPA du Granit poursuit les démarches pour trouver le tracé minimisant les impacts pour les productrices et producteurs agricoles, acéricoles et forestiers. Le Syndicat travaille à assurer que des fonds suffisants soient prévus pour compenser les producteurs et productrices lésés par la future voie de contournement ferroviaire, ainsi que pour remettre les terres en état de production à la fin de la vie de l'infrastructure. Cet automne, le Syndicat rencontrera les propriétaires agricoles et forestiers éventuellement touchés pour discuter de ce dossier.

Plan de développement de la zone agricole (PDZA) du Granit

La MRC du Granit procède actuellement à l'une des principales étapes de la réalisation de son PDZA qui est de dresser un portrait complet du territoire afin de connaître sa zone agricole et les entreprises qui en font partie en déterminant les forces, les faiblesses et les avenues de développement potentiel.

Cette étape consiste à effectuer, entre autres, une enquête auprès des productrices et producteurs agricoles. Vous êtes invités à remplir le sondage disponible à l'adresse suivante : www.fr.surveymonkey.com/r/PDZAGranit.

Dossiers chauds de 2016, dossiers brûlants en 2017

En 2016, votre Syndicat a traité plusieurs dossiers d'importance pour les productrices et producteurs du Granit. Des dossiers qui ont une influence majeure sur la gestion de votre entreprise et les revenus nets qu'elle génère. Depuis le début de l'année, le Syndicat a travaillé, entre autres, sur :

- le maintien du Centre de services agricoles du MAPAQ à Lac-Mégantic
- le projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC du Granit
- les suites du rapport Gagné sur l'avenir de la production acéricole au Québec
- le plan de développement de la zone agricole (PDZA) du Granit
- le projet de voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic.

Le travail sur ces questions se poursuivra en 2017. Le Syndicat a besoin de connaître vos attentes, vos idées. Mais surtout, il a besoin de votre implication pour mener à bien ces dossiers.

Vos formations en partie remboursées

Mariane Paré, conseillère à la vie syndicale



Le conseil d'administration du Syndicat local de l'UPA des Sources a décidé d'encourager la formation continue de ses membres en offrant un remboursement partiel des frais d'inscription à toute formation en lien avec l'agriculture.

Critères d'admissibilité :

- Être producteur agricole sur le territoire des Sources et membre de l'UPA;
- Avoir suivi une formation reliée à l'agriculture;
- Remboursement maximum de 50 % jusqu'à concurrence de 50 \$ par entreprise agricole par année;
- Remplir le formulaire;
- Il est à noter que seuls le conseil exécutif et le conseil d'administration peuvent approuver les demandes.

Le formulaire est disponible sur www.estrie.upa.qc.ca/des-sources ou au bureau de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Envoyez-le par courriel à l'adresse suivante : upadessources@gmail.com ou par la poste à la Fédération de l'UPA-Estrie au 4300, boulevard Bourque, Sherbrooke (QC) J1N 2A6.

Journée d'information, déjeuner-causerie ou tournée À vous de choisir!

Christiane Bessette, conseillère aux communications, MAPAQ

Journée à foin du Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF)

Le CQPF vous invite à sa Journée à foin le mardi 13 septembre prochain chez Norfoin Inc., à Saint-Césaire, une entreprise qui rayonne dans le commerce du foin local, nord-américain et international. L'importance des plantes fourragères dans la rotation de culture et leurs bienfaits sur la santé des sols seront les principaux sujets abordés. Il y aura également des visites de kiosques de compacteurs de foin, de séchage de foin et de machineries agricoles.

- Inscription : 30 \$ pour les membres, 45 \$ pour les non-membres et 20 \$ pour les étudiants au www.cqpf.ca
Pour information : 418 563-1104 ou info@cqpf.ca

Déjeuner-causerie – L'accès à de nouveaux marchés et la tranquillité d'esprit, j'« HACCP » ça volontiers!

La Table de concertation agricole et agroalimentaire de la MRC de Coaticook, en collaboration avec le MAPAQ et le Réseau Agriconseils de l'Estrie, convie transformateurs et agrotransformateurs au déjeuner-causerie portant sur le HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*). Cette activité se tiendra le 20 septembre prochain à Waterville. Le HACCP, méthode de gestion du risque et des dangers pouvant compromettre l'innocuité des aliments, est reconnu internationalement et il est de plus en plus exigé par les acheteurs. Mme Émilie Provencher-Audet, de Salaison Provencher à Coaticook, vous partagera comment il est possible d'y arriver et à quel point le HACCP, malgré ses exigences, apporte la tranquillité d'esprit dans son entreprise.

Agrotransformateurs et transformateurs, profitez de cette occasion pour poser toutes vos questions à une entrepreneure de la région qui assume aussi le rôle de coordonnatrice HACCP dans son entreprise.

- Inscription en ligne : www.mapaq.gouv.qc.ca/evenement
- Information : Mylène Blanchard, 819 820-3001, poste 4369, ou Martin Paré, 819-820-3001, poste 4372

Tournée agrotouristique en Ontario

Pour souligner sa dixième tournée, le Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est, en collaboration avec le MAPAQ et le réseau Agriconseils de l'Estrie, est fier de vous inviter en Ontario les 25 et 26 octobre prochain dans le comté de Prince-Edward. Ce comté est reconnu pour l'excellence de son agrotourisme. Il y aura visite de sept entreprises, dont six en agrotourisme. Les participants auront la chance de rencontrer les propriétaires de ces entreprises afin d'en apprendre davantage sur leurs différentes façons de pratiquer l'agrotourisme.

- Inscription obligatoire et information : www.cace-agrotourisme.org

Surveillez également les événements à venir :

- **La promotion démêlée : pour que chaque dollar investi rapporte** – 8 novembre 2016 à Magog
- **La promotion – de bons outils pour rejoindre sa clientèle cible – le calendrier touristique** – 24 janvier 2017 à Saint-Ignace-de-Stanbridge
- **L'accueil et le service à la clientèle : le début d'une expérience mémorable** – 21 février 2017 à Ulverton



Autocueillette : été, automne, hiver!

Ghislain Lefebvre, directeur, Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Depuis le mois de juin, 36 producteurs offrant de l'autocueillette dans les Cantons-de-l'Est invitent les amateurs à se rendre à la ferme pour cueillir en famille. Il s'agit de la campagne *L'autocueillette, c'est créateur de souvenirs*. Le lancement de la campagne a évidemment eu lieu dans un champ de fraises, à la Ferme Au Pré Bleu d'Ascot Corner. La fraise marque réellement le début de la saison d'autocueillette, même si elle est devancée de quelques jours par la camerise!

En ce début d'automne, la saison d'autocueillette est loin d'être terminée et la campagne de promotion se poursuivra jusqu'à Noël. Après les fruits d'été que sont les framboises, bleuets, baies d'argousier, mûres, cassis et groseilles, les dernières semaines ont apporté les pommes, poires, prunes et légumes. Dans quelques semaines, ce sera le tour des raisins et citrouilles avant de laisser la place aux arbres de Noël pour les derniers amateurs de la saison de cueillette.

Ce projet est le fruit de trois années de travail. Le tout a débuté à l'été 2014 par un diagnostic sur l'état de la situation de l'autocueillette dans la région. L'année 2015 a servi à préparer le plan de communication. Depuis le début de l'année 2016, le travail a porté sur la réalisation des outils de promotion. Le projet a été piloté par un comité de 9 producteurs et réalisé en collaboration avec le CIBLE, l'UPA-Estrie et le MAPAQ.

Le diagnostic démontre que le segment de la population qui offre le meilleur potentiel de développement pour l'autocueillette est celui des personnes de 25 à 40 ans qui ont des enfants. L'activité d'autocueillette devient alors une sortie familiale, éducative et délicieuse. Le montant dépensé par la famille ne sera probablement pas aussi élevé que dans le cas des gros cueilleurs, mais ce dernier segment de la population est en déclin. Les gens ne font plus autant de réserves que par le passé. C'est en misant sur l'augmentation de la clientèle familiale et la récurrence de leurs visites à la ferme que l'autocueillette a le plus de chance de se développer.

Les outils de communication ont donc été adaptés à cette clientèle cible. Les efforts de promotion sur le Web sont nombreux (site Web, concours Facebook, publicités Facebook, calendrier de cueillette...). Des dépliants incluant le calendrier de cueillette et la liste des producteurs offrant de l'autocueillette ont également été imprimés. Rendez-vous sur createurdesouvenirs.com pour plus de détails.

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du MAPAQ.



De juin à décembre
CUEILLIR en famille, c'est

CRÉATEUR de SOUVENIRS

#SouvenirDeCueillette
createurdesouvenirs.com

Québec



LE GOLF & BBQ

DE LA RELÈVE AGRICOLE

20 septembre dès 11 h 30
Club de golf du Mont Orford

Formule Vegas

Départ et BBQ pour 4 : 350 \$

Départ et BBQ individuel : 100 \$

BBQ seulement : 30 \$

Moitié prix sur les forfaits individuels pour les membres du SYRAE
Plan de partenariat disponible

Information : Philippe Pagé | 819 346-8905 | ppage@upa.qc.ca

SYRAE

Syndicat de la relève agricole
de l'Estrie



ORFORD

